

# Juste Terre!

n°104 - JANVIER 2014

[www.entraide.be](http://www.entraide.be)

Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Quatre ans après le tremblement de terre en Haïti, le peuple haïtien fait face à l'énorme défi de la reconstruction tout en mesurant le chemin déjà parcouru. Que ce soit dans les communautés rurales ou au sein des populations urbaines, nos partenaires sur le terrain voient tous les jours l'importance de mener leurs actions au plus près des populations fragilisées. Comment développer des activités agricoles qui bénéficient aux communautés ? Comment répondre à la détresse des femmes qui se battent seules face aux violences et à la misère... Le traumatisme du séisme n'a pas disparu mais les Haïtiens ne baissent pas les bras, et c'est à nous aussi de répondre présents !

© C. Smets/La Boîte à Images



© C. Smets/La Boîte à Images



## Edito

Quatre années après le terrible séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, les associations locales partenaires d'Entraide et Fraternité poursuivent les efforts de longue haleine pour reconstruire le pays. **Soutenir la production agricole haïtienne et renforcer la société civile restent les priorités d'Entraide et Fraternité et ses partenaires.** La reconstruction ne peut se faire sans le peuple haïtien. L'élan de solidarité né au lendemain du séisme a permis de redonner espoir mais **la confiance dans un avenir meilleur doit s'inscrire dans la durée et dans la réalité quotidienne des Haïtiens.**

Présente depuis longtemps en Haïti, Entraide et Fraternité soutient un programme à long terme de cinq organisations de la société civile haïtienne pour relever les défis de la reconstruction. Les priorités du projet sont claires. D'abord, **encourager les organisations et institutions haïtiennes** à conduire les efforts de

reconstruction, plutôt que de les doubler, les ignorer ou s'y substituer. Ensuite, **viser prioritairement les populations rurales, pauvres, et plus particulièrement les femmes**, en soutenant l'agriculture paysanne. Enfin, **renforcer les capacités locales**, car les communautés ont été en première ligne pour apporter l'aide et le soutien aux habitants frappés par la catastrophe naturelle.

Tout ce travail accompli par nos partenaires jour après jour au plus près des Haïtiens, pour les Haïtiens et par les Haïtiens, demande du temps et de la volonté mais porte des fruits durables. **Faire le pari, avec ceux qui étaient là hier et qui seront encore là demain, qu'un autre Haïti est possible**, voilà le cœur de notre intervention !

■ **Elise Sabourin**

Département Communication

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE !**

Entretien avec **Marc-Arthur Fils-Aimé**

## LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI : RENFORCER LES SOLIDARITÉS !

**Marc-Arthur est président de l'Institut catholique Karl Lévêque (ICKL), partenaire d'Entraide et Fraternité en Haïti depuis une vingtaine d'année. Les activités d'ICKL sont développées à travers tout le pays, aussi bien dans les milieux populaires urbains que dans les communautés rurales les plus reculées.**



© C. Smets/La Boîte à Images

**Marc-Arthur et Raoul, formateur pour ICKL, seront en déplacement en Belgique du 8 au 17 janvier pour plusieurs visites et rencontres à Bruxelles et en région.**

**Juste Terre ! :** *Alors que les images du typhon qui s'est abattu sur les Philippines le 8 novembre rappellent que la désolation et l'extrême précarité des rescapés est une tragédie pour tous, comment voyez-vous la reconstruction en Haïti quatre années après le séisme ?*

**Marc-Arthur :** En effet, cela rappelle beaucoup le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Mais la situation d'Haïti ne se limite pas au séisme. Chaque année, la saison des cyclones cause de grands dégâts dans le pays. **Cette situation de catastrophe naturelle rappelle aussi l'importance des ONG de base, présentes à travers leurs activités régulières sur le terrain, qui viennent en aide directement aux populations.** Cela contraste avec l'aide internationale souvent loin des populations dont elle ne parle pas la langue et dont les moyens sont gigantesques et les frais de fonctionnement énormes.



**Le fonctionnement du moulin à grain et son utilisation par la communauté permet de dégager des bénéfices qui sont reversés pour les frais de l'école.**

**Juste Terre ! :** *Comment les projets mis en place dans les mois qui ont suivi la catastrophe, par vous et les organisations avec qui vous collaborez, ont pu se poursuivre à moyen terme et s'inscrire dans la durabilité ?*

**Marc-Arthur :** Après le séisme, **les besoins exprimés par le réseau de nos organisations partenaires n'étaient pas de recevoir de l'argent ou de la nourriture mais plutôt de demander de l'aide pour construire des centres de santé**

**et réparer les écoles communautaires.** Ces actions se maintiennent et ont été renforcées par des formations pour mieux préparer les gens aux catastrophes naturelles, avec un impact concret dans la vie des gens. Des livrets explicatifs ont été élaborés avec les enseignants pour pouvoir être aussi distribués aux élèves dans chaque école.

**Les écoles bénéficient également de projets de petites entreprises locales** qui peuvent apporter des ressources

financières nouvelles. Par exemple, le moulin communautaire utilisé moyennant paiement par les familles pour produire leur farine et dont les bénéfices perçus sont reversés pour **le fonctionnement de l'école (matériel en classe, salaire des instituteurs...).**

**Juste Terre ! :** *Quels sont les programmes et actions qui touchent le plus profondément la société haïtienne pour aider efficacement à la reconstruction ?*

**Marc-Arthur :** Tout le volet formation est primordial. **Soutenir les organisations paysannes et les populations urbaines permet de toucher la société haïtienne en profondeur.** Leur apporter une

meilleure compréhension de ce que sont les catastrophes naturelles, l'impact du changement climatique ou le phénomène de la déforestation qui aggrave l'érosion des terres, alors que bien souvent les catastrophes sont vues comme la punition de Dieu. Il s'agit aussi de les amener à réfléchir à leur engagement et à s'impliquer pour mieux réagir face à ces catastrophes. Cela passe aussi par les mouvements populaires ou organisations sociales et politiques.



© C. Smets/La Boîte à Images

Les enfants en milieu rural sont les premiers bénéficiaires de la réhabilitation des écoles communautaires.

**Juste Terre ! :** Selon vous, quelles sont les activités de l'ICKL, soutenues par Entraide et Fraternité, qui sont des priorités cette année ?

**Marc-Arthur :** Une priorité concerne la santé et la **réapparition dramatique du choléra**, qui est quasiment redevenu un problème national. Autre priorité, celle de la **malnutrition chronique**, inégale selon les régions. ICKL ne participe pas à des programmes d'aide alimentaire mais soutient les paysans et paysannes d'Haïti pour développer **une agriculture « qui nourrit »**, en préparant mieux les terres, en utilisant davantage d'engrais organiques et des techniques agricoles adaptées.

**Juste Terre ! :** Y a-t-il des signes d'encouragement pour Haïti ?

**Marc-Arthur :** Oui, bien sûr ! **Des signes d'espoir existent !** Voir ces enfants de paysans aller chaque jour en classe, c'est une vraie satisfaction. Et on voit également se développer une plus grande autonomisation des organisations partenaires, ça va dans le bon sens.

■ Propos recueillis par **Claude Mormont** (directeur département Partenariat International), avec **Elise Sabourin** (département Communication)

## FOCUS sur quelques chiffres de nos programmes en 2013



- **1 jardin communautaire** mis en place à Port-au-Prince avec les jeunes du quartier populaire de Portail St Joseph, dont **75% des bénéficiaires sont des femmes**.
- Création de **2 petites entreprises de transformation agricole** (grain à moudre en farine) à Coterelle et à Belle-Fontaine, pour lesquelles une **trentaine de personnes sont formées** au montage et à la gestion des coopératives agricoles.
- **1 pépinière de 7000 arbres forestiers et fruitiers** plantés à Plaisance, qui permettront à moyen terme d'augmenter la couverture végétale et de diminuer l'érosion des sols.
- Distribution de **kits scolaires à plus de 350 écoliers dans 4 écoles communautaires**.
- **3 radios communautaires** diffusent leurs programmes d'information régulièrement et permettent de **sensibiliser les populations rurales isolées**.



© C. Smets/La Boîte à Images

Entretien avec **Carole Jacob**

## **MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE HAÏTIENNE : LES ORGANISATIONS DE FEMMES INTERPELLENT LE PARLEMENT !**



© C. Smets/La Boîte à Images

**Carole Jacob est la coordonnatrice du bureau exécutif de SOFA et membre du Parlement symbolique des femmes. Le 14 novembre 2013, Le Parlement symbolique des femmes a déposé deux avant-propositions de loi, l'une concerne le principe d'égalité homme-femme, et l'autre l'application du Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels. Ces propositions ont été soumises respectivement au Président de la Chambre des députés et au Président de la Commission anti-corruption, droits humains et éthique du Sénat. Cette démarche confirme la vitalité de la société civile haïtienne et des réseaux d'organisations de femmes, qui veulent agir pour la construction d'une société basée sur la justice sociale.**

**Juste Terre ! :** *Vous avez déposé le 14 novembre 2013, deux avant-propositions de loi au Parlement, comment avez-vous travaillé pour l'élaboration de ces textes ? Vous êtes-vous inspirés d'autres expériences dans d'autres pays ?*

**Carole Jacob :** Cette démarche est dans la logique de la **mobilisation permanente des collectifs de femmes** qui existent au niveau international depuis une quarantaine d'années mais **c'est aussi une expérience assez innovante qui est à la base du Parlement symbolique des femmes**, en quelque sorte une innovation haïtienne ! Nous avons déjà expérimenté en Haïti, il y a 10 ans, l'idée d'un « tribunal symbolique contre les violences faites aux femmes ». C'est cette même stratégie de mobilisation citoyenne qui se prolonge avec le Parlement symbolique aujourd'hui. L'élaboration des deux avant-propositions de loi s'est réalisée en grande partie lors de la journée du 16 octobre – journée internationale du refus de la misère – qui était une date de **mobilisation importante pour les organisations de la société civile réunies en séance plénière pour une journée entière de travail au Parlement**. Les deux textes reflètent les thèmes majeurs de cette journée de débats : tout d'abord, le grave déficit de représentativité des femmes, et également l'urgence de porter la mise en œuvre concrète du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ratifié par le gouvernement haïtien depuis 2012.

**Juste Terre ! :** *Quelle va être la suite du processus au Parlement et, à court terme, quelles peuvent être vos actions concrètement ?*

**Carole Jacob :** C'est effectivement important de poursuivre la dynamique lancée. Nous avons déjà tenu une réunion intersectorielle pour **le suivi au niveau national** de notre démarche du 14 novembre. Le Parlement symbolique doit, à moyen terme, devenir une organisation permanente, un forum structuré pour porter les revendications de mouvements sociaux haïtiens et pallier au manque de gouvernance dans le pays. Nous voulons aussi lancer des états généraux du mouvement féministe pour la participation des femmes aux postes clés et fonctions étatiques, ce qui demeure encore des exceptions. En ce qui concerne les deux textes d'avant-propositions de loi, nous allons poursuivre le plaidoyer pour que le **travail législatif** au sein des deux commissions parlementaires chargées de la rédaction des textes continue d'être un **processus inclusif en lien avec les organisations de femmes**. Il est envisageable que ces deux propositions de loi soient présentées au Parlement en mars 2014.

**Juste Terre ! :** *Y a-t-il une attention spéciale à donner aux questions d'égalité homme-femme et au respect de la place de chacun ?*

**Carole Jacob :** Je voudrais attirer l'attention ici sur un chiffre dramatique. **47% des femmes haïtiennes sont « chef de ménage »**, c'est-à-dire qu'elles sont face à des situations familiales terribles, seules pour élever leurs enfants, avec très peu de possibilités de ressources financières. C'est un chiffre honteux, un des plus élevés pour les pays de la région. Et le constat actuel, c'est que **le taux de pauvreté s'accroît parmi les femmes haïtiennes**.



© C. Smets/La Boîte à Images

**Juste Terre !** : Selon vous, quelle est la priorité pour que la reconstruction du pays touche tous les haïtiens durablement ?

**Carole Jacob** : La priorité, c'est la **reconstruction de logements**. **600 000 personnes vivent encore sous des bâches**, c'est inadmissible ! Le gouvernement doit engager des grands chantiers mais avec le souci d'une vraie politique d'équité. **Il faut une meilleure répartition des logements pour les Haïtiens, tout comme il faut aussi chercher à améliorer les conditions de logement**. Par exemple, la majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable dans les maisons alors que c'est la raison principale d'épidémie dans le pays. La flambée du choléra sera un problème récurrent tant que les chantiers publics d'infrastructures seront délaissés.

■ Propos recueillis par **Elise Sabourin**  
(département Communication)

L'association SOFA accueille les femmes victimes de violences conjugales et les aide dans les démarches pour elles et leurs enfants.

## Témoignage de Dieula

# Produire localement pour mieux s'entraider

**Dieula participe au programme d'Entraide et Fraternité depuis trois ans en tant que coordonnatrice locale de l'association SOFA (Solidarité des Femmes Haïtiennes), à Pérodin.**

« Une antenne locale de SOFA à Pérodin organise des formations dans les communautés rurales sur l'élevage des poules, de bétail ou la culture maraîchère. Je coordonne également les autres formations qui ciblent le renforcement de la participation des femmes dans les organisations sociales et politiques.

Le programme de micro-crédit suscite un grand intérêt parmi les femmes. Celles-ci se plaignaient de manquer de ressources financières et de ne pas gérer ou développer des activités qui apportent un salaire. Désormais, elles peuvent **s'occuper au quotidien d'une activité qui génère un petit revenu** et mieux subvenir ainsi aux besoins de leurs enfants et du foyer.

Je vous donne un exemple concret de l'activité de culture maraîchère : je fais la culture des choux, je les transplante. Quand la récolte est prête, non seulement on peut les vendre, mais aussi les consommer à la maison, et le reste est gardé pour nourrir les poules

et d'autres bétails, ceci est très important. Autre exemple avec la distribution du lait : même si vous ne bénéficiez pas directement du programme pour le bétail, il est toujours possible de se procurer du lait grâce à la structure de la coopérative laitière, et ainsi on trouve des produits laitiers pour notre foyer et notre famille.

En tant que coordonnatrice de SOFA, je participe à un programme de **plaidoyer pour la souveraineté alimentaire**. Nous avons interpellé plusieurs fois les autorités, surtout au niveau des communautés rurales, pour qu'elles soutiennent les productions locales et facilitent les initiatives qui permettent de mieux consommer localement. Par exemple, en encourageant les paysans à planter des variétés locales de légumes. **Les familles paysannes doivent jouer leur rôle aussi dans les choix au sein de la communauté rurale.**





© C. Smets/La Boîte à Images

*Je souhaite que la continuité du programme d'Entraide et Fraternité soit renouvelée pour les trois prochaines années et que les familles qui vivent dans la grande pauvreté puissent y participer toujours davantage. On souhaite que l'espace d'échanges et le partage d'idées entre les membres d'organisations de paysans haïtiens et Entraide et Fraternité soient continuellement enrichis ».*

■ Propos recueillis par **Valérie Martin**  
(directrice département Communication)

## Exposition-photos Haïti

**Kenbe la Ayiti ! Haïti, redresse-toi !**



Communauté rurale haïtienne aux alentours de Jacmel.

Un an et demi après le terrible séisme qui a ravagé Haïti, le **photographe liégeois Christophe Smets** promène son objectif en ville et à la campagne. Il y prend le pouls d'une population qui se remet en marche. **Une kyrielle de visages d'hommes et de femmes debout, malgré les coups du sort.**

**Loin des clichés misérabilistes** auxquels les grands médias nous ont habitués sur Haïti, les photos de Christophe Smets dévoilent un aspect méconnu de la reconstruction du pays après le séisme : **le travail des associations haïtiennes et le foisonnement d'initiatives émanant de la société civile.**

Haïti pense toujours ses plaies mais se retrouve aussi les manches. Partout, on creuse les fondations d'un avenir meilleur. Entre espoir et résignation, les Haïtiens ont toujours été et continuent d'être les acteurs principaux du devenir de leur pays.

Depuis plus de 20 ans, **Entraide et Fraternité est là pour soutenir ses partenaires dans la mise en œuvre des projets de développement.** Des programmes pour aider les communautés rurales à s'organiser, développer le micro-crédit pour que les familles vivent mieux, apporter un soutien pour des femmes en grande détresse ou créer et encourager une radio communautaire dans la région de Cap Rouge. Des actions d'Entraide et Fraternité qui, depuis tant d'années, portent des fruits.

Cette **exposition-photos** est une initiative d'Entraide et Fraternité **soutenue par Wallonie-Bruxelles International.** Elle sera présentée à Bruxelles en janvier autour de la commémoration du séisme du 12 janvier 2010 et elle sera également à découvrir en région. Intéressé-e par la location de cette expo ? Contactez Nelly Rincon : 02 227 66 80.

**Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Vivre Ensemble Education asbl**

**Siège** rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | [entraide@entraide.be](mailto:entraide@entraide.be) | [www.entraide.be](http://www.entraide.be) | [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

**Conception - coordination** V. Martin, C. Houssiau | **Éd. responsable** A. Simonazzi | **Maquette et Impression** Unijep

**Attestation fiscale** pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Avec le soutien de  
**LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT**



Cette publication est réalisée avec le soutien de la DGD, ce qui nous permet de consacrer vos dons au soutien direct de nos partenaires dans le Sud.

**Entraide et Fraternité - IBAN BE68 0000 0000 3434 - Merci**